

COMMUNIQUE DE PRESSE

**EDF organise la 2^{ème} édition
du Forum Solidarité Ouest****Bilan hiver 2014/2015 : 240 000 clients EDF bénéficiaires
du Tarif Première Nécessité dans l'Ouest**

Acteur majeur de la lutte contre la précarité énergétique, EDF réaffirme son engagement solidaire articulé autour de 3 axes : le conseil et l'accompagnement, l'aide au paiement et la contribution à la rénovation de l'habitat. Ainsi, en 2014, EDF a mené plus de 300 actions de sensibilisation à destination de 6 700 familles et a consacré plus de 7 millions d'euros à la rénovation de près de 9 000 logements dans l'Ouest (Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire). De même, 240 000 foyers de l'Ouest, bénéficiaires du Tarif Première Nécessité, ont été totalement protégés cet hiver. Pour aller encore plus loin dans l'accompagnement, EDF organise vendredi 13 mars la deuxième édition du Forum Solidarité Ouest. Un moment privilégié au cours duquel plus de 120 professionnels et acteurs sociaux du territoire peuvent échanger sur les solutions et bonnes pratiques qui contribuent chaque jour à lutter contre la précarité énergétique.

D'après l'INSEE, **3,8 millions de ménages seraient aujourd'hui considérés comme précaires** d'un point de vue énergétique **dont 854 240 dans la région Ouest** (Bretagne, Basse Normandie, Pays de la Loire). L'INSEE précise que la vulnérabilité énergétique liée au logement concerne 528 000 ménages de l'Ouest (soit 15,1%) souvent les personnes seules, jeunes ou retraitées vivant en milieu rural. La vulnérabilité énergétique liée aux transports touche quant à elle 12,4 % des ménages, fréquemment des familles des zones rurales ou périurbaines souvent éloignées de leur lieu de travail. Les deux types de vulnérabilité énergétique touchent des populations assez distinctes mais concernent globalement les mêmes territoires, les plus éloignés des pôles urbains. Au vu de leurs ressources, **24,3 % des ménages de l'Ouest sont en position de vulnérabilité énergétique.**

Lutter contre la précarité énergétique : une priorité pour EDF

Pour lutter contre la précarité énergétique, EDF a mis en place une politique globale s'articulant autour de **trois axes : le conseil et l'accompagnement, l'aide au paiement et la contribution à la rénovation de l'habitat.** Cette politique de solidarité dépasse le cadre réglementaire et permet de construire chaque jour, avec les acteurs et partenaires engagés sur le terrain, un rempart contre les difficultés rencontrées par les plus démunis.

Le Conseil et l'accompagnement : des mesures de prévention et de soutien

Les premiers leviers de lutte contre la précarité sont l'accès à l'information et l'expérience. Présents tout au long de l'année, **les 50 conseillers EDF dédiés à la solidarité dans l'Ouest ont traité plus de 80 000 appels en 2014.** Ces conseillers transmettent chaque jour aux associations et structures impliquées, leur connaissance en matière d'accueil, leur savoir faire en termes d'accompagnement des publics fragiles et les conseils en économies d'énergie.

À côté de ce réseau de médiation sociale, **EDF s'investit aux côtés des associations** telles que SOS Famille Emmaüs, le Secours Populaire, les Restos du Cœur ou encore la Croix-Rouge, qui interviennent au plus près des foyers en situation de précarité énergétique. Des partenariats sont mis en place avec ces associations et permettent de développer des actions communes de lutte contre la précarité énergétique.

Enfin, **EDF travaille étroitement avec les Point d'Informations et de Médiation Multi-Services (PIMMS).** Ils ont vocation à soutenir les personnes rencontrant des difficultés d'intégration en leur proposant de les accompagner dans les démarches de la vie quotidienne et notamment celles liées à l'énergie.

L'aide au paiement : un axe fort, en évolution

Dans l'Ouest, les 500 conseillers clients d'EDF constituent le premier niveau d'identification des foyers en situation de précarité.

En contact permanent avec les clients, ils sont formés pour trouver des solutions aux difficultés de paiement. En 2014, dans l'Ouest **33 000 clients** ont bénéficié d'un **Accompagnement Energie EDF**. Cette offre a pour but d'aider chacun à « consommer juste ».

EDF propose le Tarif de Première Nécessité (TPN) pour l'électricité depuis 2005 et le Tarif Spécial de Solidarité pour le gaz naturel (TSS) depuis 2008. En 2014, ces tarifs ont permis à **2,1 millions de foyers en difficulté de bénéficier d'une réduction de leur facture**. Du 1^{er} novembre au 15 mars, les clients bénéficiaires de ces tarifs sociaux ont également la garantie que leur alimentation électrique ne sera ni coupée ni restreinte. **Dans l'Ouest ce sont ainsi 240 000 foyers qui ont pu être protégés cet hiver.**

Le même dispositif a par ailleurs été mis en place sur l'offre de Gaz. Intitulé **Tarif Spécial Solidarité pour le Gaz**, il a pu être attribué à **127 000 clients EDF en janvier 2015 dont 15 000 dans l'Ouest.**

EDF contribue également aux **Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)**. En 2014, dans l'Ouest, EDF a attribué **plus de 2,1 millions d'euros au FSL**, permettant notamment de soutenir l'action des collectivités locales pour aider les personnes en difficulté à se maintenir dans un logement.

La rénovation : un vaste chantier en progression constante

EDF contribue à la rénovation de l'habitat en s'engageant dans des programmes de rénovation solidaire. EDF a renforcé ses engagements auprès des pouvoirs publics par la signature de la convention « Habiter mieux » avec le ministère de l'écologie et apporte son soutien financier à hauteur de 31 millions d'euros. **Dans l'Ouest, en 2014, plus de 7 millions d'euros de contribution ont permis de rénover plus de 9 000 logements.**

Depuis 2005, EDF s'est engagée auprès des bailleurs sociaux dans le cadre de leurs opérations de réduction des dépenses énergétiques et d'amélioration du confort de leurs locataires et propose l'offre « Montant de charges ». Dans l'Ouest, en 2014, EDF a participé à la construction et de la rénovation de **plus de 18 500 logements.**

Le Forum Solidarité Ouest à Rennes,

un moment d'échanges pour découvrir les actions Solidarité réalisées par EDF et ses partenaires sociaux
Depuis plus de 15 ans, EDF est partenaire des structures et des associations impliquées dans la médiation sociale, notamment via d'importants investissements dans la formation de leur personnel. **Le 13 mars**, à l'occasion de la deuxième édition du **Forum Solidarité Ouest**, EDF a mis à l'honneur ses partenaires et les acteurs qui participent au quotidien à l'action sociale contre la précarité énergétique. **Dans l'Ouest en 2014, 300 actions de sensibilisation ont permis d'accompagner plus de 6 700 familles.** Lieu de partage et d'échanges, deux tables rondes ont notamment été organisées sur **la précarité énergétique en milieu rural** et sur **le partenariat et les structures de médiation sociale.**

Chiffres clés Ouest 2014

500 Conseillers Clients

50 Conseillers Solidarité

240 000 clients EDF bénéficiaires du

Tarif de Première Nécessité

2,1 millions de contribution aux Fonds

Solidarité Logement

2 numéros verts pour les tarifs sociaux
accessibles du lundi au vendredi :

TPN : 0 800 333 123

TSS : 0 800 333 124

Le groupe EDF, un des leaders sur le marché de l'énergie en Europe, est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce et la vente d'énergies. Premier producteur d'électricité en Europe, le Groupe dispose en France de moyens de production essentiellement nucléaires et hydrauliques fournissant à 97,6% une électricité sans émission de CO2. En France, ses filiales de transport et de distribution d'électricité exploitent 1 285 000 km de lignes électriques aériennes et souterraines de moyenne et basse tension et de l'ordre de 100 000 km de réseaux à haute et très haute tension. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,8 millions de clients, dont 28,3 millions en France. Le Groupe a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 72,9 milliards d'euros dont 45,2% hors de France. EDF, cotée à la Bourse de Paris, est membre de l'indice CAC 40.

Le contexte de crise et de baisse du pouvoir d'achat met de nombreux ménages français dans une situation de précarité sociale. Elle pèse sur les budgets et contraint à des choix difficiles. Parce que le poste énergie (toutes énergies confondues : transport, chauffage...) est l'une des composantes de la précarité, EDF porte une attention particulière à l'écoute de ses clients les plus fragiles.

La solidarité est au cœur des valeurs d'EDF et de sa politique commerciale, dans le cadre de ses missions de service public. C'est pour mieux répondre à cette exigence qu'EDF s'est engagée depuis plus de vingt-cinq ans en faveur des clients en situation de précarité. *« Notre objectif est de faire en sorte que l'énergie ne soit pas un facteur aggravant dans une situation de précarité. Nous nous attachons donc à nous attaquer à l'ensemble des causes de la précarité énergétique. »* Alain Le Maistre, Directeur EDF, Direction Commerce Ouest.

Pour y arriver, EDF a développé une véritable politique de solidarité allant au-delà du cadre réglementaire ; en partenariat avec l'ensemble des acteurs investis sur le terrain dans la lutte contre la précarité énergétique, EDF a mis en œuvre un éventail de mesures toujours au plus près des foyers en difficulté pour accompagner les clients démunis mais également pour prévenir au mieux la précarité énergétique.

Cette politique s'articule autour de trois axes :

- **Conseiller et accompagner** au quotidien les clients en situation de précarité énergétique en faisant de la prévention notamment sur les habitudes de consommation,
- **Aider au paiement** en agissant sur le coût de l'énergie par l'intermédiaire, du FSL mais aussi du TPN,
- **Contribuer à la rénovation de l'habitat.**

Qu'est ce que la précarité énergétique ?

« Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

D'après l'INSEE, 3,8 millions de ménages seraient considérés comme précaires d'un point de vue énergétique car ils dépensent plus de 10% de leurs revenus pour l'énergie dans leur logement.